



## AVIS PUBLIC

# Participation du public à l'évaluation environnementale du projet de mine d'uranium de Kiggavik

### Financement disponible pour les participants

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) accepte maintenant les demandes de personnes et de groupes qui recherchent du financement pour participer à l'évaluation environnementale du projet de mine d'uranium de Kiggavik de la CNER. Ce projet a été soumis à la CNER pour la tenue d'une évaluation environnementale en vertu de l'alinéa 5 de l'article 12 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le 23 février 2010. L'objectif de l'évaluation environnementale est d'identifier les répercussions écosystémiques et socioéconomiques du Projet, d'évaluer et de définir les répercussions identifiées et de déterminer si le projet doit aller de l'avant et, le cas échéant, selon quelles modalités et conditions.

Ce financement facilite la participation du public à diverses étapes du processus d'évaluation environnementale, y compris le dépôt de commentaires sur les directives de l'Énoncé des incidences environnementales (EIE) pour le projet, l'examen de l'EIE déposé et la préparation des audiences publiques, ainsi que la participation à ces dernières. Un comité d'examen du financement indépendant de la CNER passera en revue toutes les demandes et recommandera l'allocation de fonds aux demandeurs conformément à des critères d'admissibilité définis. Tous les demandeurs seront tenus de signer une entente avec le ministère des Affaires indiennes et du nord canadien, en vertu de laquelle toute dépense pourra faire l'objet d'une vérification. Les demandes de financement doivent être préparées conformément aux directives du Guide du participant de la **CNER et devront être reçues par la CNER au plus tard le lundi 12 avril 2010.**

### Le projet proposé

AREVA Resources Canada Inc. propose de développer l'exploitation minière et le broyage de minerai d'uranium qui se trouve dans la région de Kivalliq, au Nunavut, environ 80 km à l'ouest de la communauté de Baker Lake. Ces régions sont visées par le développement. Le principal site d'exploitation serait celui de Kiggavik, où auraient lieu des activités d'exploitation à ciel ouvert, de production d'électricité, de traitement du minerai, d'entreposage, d'administration et d'hébergement du personnel. Un deuxième site, à Sissons, comprendrait des activités d'exploitation à ciel ouvert, souterraine, ainsi que les activités accessoires requises pour soutenir ces opérations minières. Le troisième site comprend un site de chargement à Baker Lake destiné à assurer le transfert et l'entreposage du matériel et des fournitures destinés à Kiggavik. Après la construction, la mine et les installations de broyage seront opérationnelles pour une période d'environ 17 ans et on prévoit que quelque 3 000 tonnes de concentré d'uranium (yellow cake) seront traitées annuellement aux installations de broyage du Projet, sur le site de Kiggavik.

Pour plus de renseignements sur ce projet (Dossier CNER No 09MN003), sur le processus d'évaluation environnementale de la CNER, ou pour obtenir une copie du *Guide du participant au programme de la CNER*, veuillez visiter le site ftp de la CNER au [http://ftp.nirb.ca/REVIEWS/CURRENT\\_REVIEWS/](http://ftp.nirb.ca/REVIEWS/CURRENT_REVIEWS/).

**Pour vous inscrire à titre partie intéressée et vous tenir informé des activités reliées à cette évaluation environnementale, ou pour recevoir ou soumettre une demande de financement à titre de participant, veuillez communiquer avec :**

**Administration environnementale  
Commission du Nunavut chargée de l'examen des  
répercussions**

**C.P. 1360**

**Cambridge Bay, NU X0B 0C0**

**Courriel : [info@nirb.ca](mailto:info@nirb.ca)**

**Télécopieur : 1-867-983-2594**

**Téléphone : 1-866-233-3033**